


Mutuelle d'Assurance de la Ville de Thann

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables
 78, Faubourg des Vosges 68800 THANN - www.mavit68.fr
 Tel : 03.89.37.10.20 - Fax : 03.89.37.55.08 - mavit1@orange.fr
 Entreprise régie par le Code des Assurances
 MEMBRE DU GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST (GAMEST)

227 **VOTRE COURTIER :**
 CABINET DIAGNOS
 VILLAEYS OLIVIER
 14 RUE DU MARECHAL DE LATTRE
 DE TASSIGNY
 67170 BRUMATH
 N° Orias : 07031035
 Contact@diagnos.fr

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

La société MAVIT atteste que l'entreprise
 DIAGNOSTIC IMMOBILIER LA CHARQUILLOTE DIC
 6 BIS RUE DU 8 MAI 54490 PIENNES
 a souscrit un contrat d'assurance : POLICE n° 2007203
 couvrant les conséquences générales et particulières de sa Responsabilité Civile Professionnelle suivant les
 dispositions des conditions générales DGRCPI 06.18 et particulières.
 Montant des garanties réglementaires 300 000 € par sinistre et 500 000 € par an.

Diagnostic Amiante
 - examen avant vente ou location
 - Diagnostic Technique Amiante (DTA) dont ascenseur
 - avant travaux, après travaux, avant démolition
 Diagnostic Assainissement autonome ou collectif
 Diagnostic Détection de Fuites
 Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (ERP)
 Diagnostic Etat de l'Installation Electrique
 Diagnostic Etat de l'Installation Gaz
 Diagnostic Loi Boutin
 Diagnostic Loi Carrez
 Diagnostic Performance Energétique (DPE)
 Diagnostic Plomb (CREP, DRIP, Avant travaux, Plomb dans l'eau)
 Personne Compétente en Radioprotection (PCR)
 Thermographie infrarouge
 Protection Juridique
 Association Mutuelle et Solidarité

Les garanties sont acquises à l'assuré sous réserve qu'il puisse justifier de toute l'expérience, qualification ou certification en vigueur, nécessaire à l'exercice de ses activités.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager la Société en -dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Elle est valable du 29/02/2020 au 31/12/2020 sous réserve du paiement de la cotisation.

Fait à Thann, le 05/03/2020

Pour la société

Le Directeur